

Le libéralisme politique : une *famille* politique complexe

Pascal DELWIT

Suggérer que le libéralisme politique et, plus encore, les partis libéraux en Europe sont peu étudiés est un euphémisme. Comparé aux formations socialistes, communistes, d'extrême droite et, plus récemment, écologistes, les partis libéraux sont indubitablement un des parents très pauvres de la littérature scientifique dans les recherches portant sur les acteurs politiques. Une recherche bibliographique élémentaire suffirait à l'établir.

Dans les travaux consacrés aux partis libéraux, les synthèses sont exceptionnelles. A ce jour, le travail dirigé par Emil Kirchner en 1988 ¹ reste la référence. On y ajoutera l'ouvrage synthétique de Nicolas Rousselier, paru en 1991 ².

Pour partie, le fait est surprenant. Le libéralisme politique a été la doctrine de référence dans l'avènement de l'Etat parlementaire puis, de la démocratie parlementaire, aux XIX^e et XX^e siècles. Dans plusieurs sociétés européennes, les organisations et partis libéraux ont joué un rôle clé dans la transition des monarchies absolues vers le constitutionnalisme (Rousselier). C'est ce qui forge largement les éléments de convergences du libéralisme politique :

« De fait, en 1830, on peut croire que le courant libéral existe non seulement par le nombre mais par l'unité et la cohérence acquises à partir du milieu des années 1820. Cette unification relative est d'abord la conséquence logique de l'approfondissement du constitutionnalisme » ³.

Il y a peu, le ministre belge des Affaires étrangères et ancien président des libéraux francophones rappelait cet héritage dans le cadre belge :

« Je voudrais rappeler une vérité historique, sans égratigner qui que ce soit, mais tout de même avec une petite délectation. Dans l'histoire belge, ceux qui les premiers ont tracé les contours de l'Etat moderne, dans sa dimension régaliennne; ceux qui

ont porté l'enseignement obligatoire ; ceux qui ont fait la distinction entre la religion et l'Etat à la fin du XIX^e siècle, c'étaient les libéraux ! Ils ont écrit en lettres d'or l'histoire de l'Etat moderne de notre pays. Ils l'ont fait au nom de la liberté. Comment voulez-vous qu'un parti qui fonde son existence et son essence sur la liberté ne soit pas amené à penser l'Etat ?» ⁴.

Comment dès lors comprendre cette absence d'intérêt pour une famille politique qui a joué un rôle si éminent dans l'histoire politique des nations européennes ? Certaines des contributions de l'ouvrage s'y attellent. Plusieurs éléments sont sans aucun doute à l'œuvre dans ce processus.

Nous venons de le souligner, les organisations libérales ont souvent joué un rôle crucial dans les sociétés européennes du XIX^e et du début du XX^e siècles. En revanche, il est tout aussi marquant que ces partis ont souvent mal vécu l'avènement de la démocratisation tout en en ayant été, parfois, les promoteurs. En schématisant, on peut dire que la difficulté principale a été l'absence de « clientèle(s) électorale(s) » importante(s). En de nombreuses circonstances, les partis socialistes, ouvriers, sociaux-démocrates, d'une part, et, dans une moindre mesure, communistes, d'autre part, ont pu rallier un électorat ouvrier important ainsi que des segments de la paysannerie. Pour leur part, les partis démocrates chrétiens et/ou conservateurs ont trouvé dans la paysannerie et le monde de la croyance, un socle important.

Il n'en va pas de même pour les formations libérales. Si leur implantation est réelle et solide dans une partie des élites, ces dernières pèsent peu, d'un point de vue quantitatif, par rapport aux mondes ouvrier et paysan. L'élargissement du droit de suffrage s'est donc posé comme un casse-tête voire un défi existentiel pour les libéraux. En Grande-Bretagne, par exemple, il a conduit les libéraux à céder leur statut de deuxième formation et donc de parti de l'alternance aux travaillistes. Après 1945, on a même pu croire, un temps, à la disparition d'une formation authentiquement libérale au Royaume-Uni (Bell). En Belgique, le passage du mode de scrutin majoritaire à un système proportionnel en 1899 ⁵ a sans aucun doute sauvé le parti libéral de la disparition politique. En Italie, l'établissement, au lendemain de la première guerre mondiale, du parti populaire italien et du parti socialiste italien affecte très fortement les résultats électoraux et l'influence politique des libéraux, qui avaient dominé la scène politique dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle.

En d'autres termes, les formations libérales sont fréquemment devenues des acteurs modestes en termes de performances électorales dans les systèmes politiques européens. Or, même dans la recherche scientifique, on ne prête fréquemment qu'aux riches ou aux forces perçues comme contestatrices.

D'une manière plus générale, il importe ensuite de souligner que les travaux ayant trait aux partis de gauche sont incomparablement plus nombreux que ceux qui se focalisent sur les formations du centre ou de la droite. La recherche sur la démocratie chrétienne ⁶ est certes plus riche que celle ayant pour cadre le libéralisme politique. Elle n'en reste pas moins très en deçà de ce qui se produit par exemple sur la social-démocratie ou, mais moins maintenant, le communisme. En France, il existe plusieurs ouvrages de synthèse sur le parti communiste français. Sur l'UDF ⁷ ou le RPR ⁸, les livres se comptent sur les doigts d'une main. Une des ambitions de ce livre est donc de pallier les lacunes criantes des travaux sur l'espace politique du centre-droit,

et singulièrement sur les acteurs libéraux. Soulignons que le parti pris a été de centrer les études transversales ou les monographies sur le champ européen. Les spécificités et caractéristiques du libéralisme politique américain en sont donc absentes.

Une troisième donnée est sans aucun doute capitale sur le plan fondamental : les partis libéraux forment-ils véritablement une *famille politique* ? A travers les monographies ou les approches comparées dans un cadre régional ou national, la question reste ouverte à la lecture des différentes contributions. Examinée sous l'angle de leur attitude et de leur positionnement dans les organisations de coopération libérale – le parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs (ELDR) ou l'Internationale libérale (IL) –, elle l'est tout autant. Les exemples abondent de crispations et d'échanges extrêmement vifs entre formations membres de l'ELDR⁹. Sur un plan théorique, la question principale réside dans leur positionnement par rapport à un clivage central. Qu'en est-il exactement ?

Dans leur contribution majeure, *Cleavages Structures, Party Systems and Voter Alignments*¹⁰, Stein Rokkan et Seymour-Martin Lipset avaient proposé un tableau de la construction des Etats et des partis, articulé dans un rapport à quatre clivages fondamentaux. Deux révolutions en sont les origines : la révolution nationale et la révolution industrielle. Par la suite, une troisième révolution se serait produite : la révolution internationale. Elle n'aurait cependant affecté qu'un seul clivage.

Pour Rokkan et Lipset, les clivages naissent sur deux axes conflictuels : fonctionnel et territorial-culturel.

- De la révolution nationale seraient nés, dans l'axe territorial-culturel, un clivage opposant les tenants de la culture d'Etat central à ceux de la culture de la décentralisation – en d'autres termes, un clivage centre-périphérie – et, dans l'axe fonctionnel, un clivage opposant les tenants des privilèges, à savoir l'Eglise, aux tenants d'un Etat unificateur et sécularisé. En d'autres termes, un clivage Etat-Eglise.
- De la révolution industrielle, seraient nés, dans l'axe territorial-culturel, un clivage ville-campagne (ou secteur primaire-secteur secondaire) et, dans l'axe fonctionnel, un clivage opposant les possédants et les travailleurs¹¹.

Dans cette proposition, on relève donc quatre clivages et huit versants. Pour sa part, la révolution internationale n'affecte que le clivage possédants-travailleurs, et crée un clivage opposant les tenants de la voie réformiste, la famille socialiste/sociale-démocrate, aux tenants de la voie révolutionnaire la famille communiste/d'extrême gauche.

Pour l'essentiel, toutes les formations socialistes ou sociales-démocrates naissent à l'évidence sur le clivage possédants-travailleurs, comme défenseurs du versant *travailleurs*. Il en va de même des organisations communistes qui, par ailleurs, défendent le versant *révolution* du clivage réformisme-révolution.

Les partis démocrates chrétiens ou d'inspiration chrétienne naissent dans la défense du versant *Eglise* du clivage Eglise-Etat.

Les quatre clivages fondamentaux de Stein Rokkan et Seymour-Martin Lipset

Révolution nationale		
<i>Axe fonctionnel</i>		
Eglise		Etat
<i>Axe territorial-culturel</i>		
Périphérie		Centre
Révolution industrielle		
<i>Axe territorial-culturel</i>		
Primaire		Secondaire
<i>Axe fonctionnel</i>		
Possédants		Travailleurs
Révolution internationale		
	Réformisme	Révolution

Les partis régionalistes voient le jour comme défenseurs du versant *périphérie* du clivage centre-périphérie.

Les formations agrariennes se posent comme partisans du versant *primaire* du clivage primaire-secondaire.

En revanche, comme le rappelle Daniel-Louis Seiler dans sa contribution, la situation est beaucoup moins claire pour les partis libéraux. Suivant les Etats, le rapport aux quatre clivages fondamentaux diffère. De la sorte, les éléments communs ou d'agrégation apparaissent beaucoup moins nets que pour d'autres familles politiques. Seiler lui-même distingue cinq libéralismes : le libéralisme démocratique, le libéralisme catholique, le libéralisme laïc et anticlérical, le national-libéralisme, et le social-libéralisme. Sur un autre plan, Christian Vandermotten montre bien le caractère peu distinctif des électeurs libéraux dans l'espace politique de centre-droit.

La singularité de cette observation doit cependant être relativisée. Une étude attentive des autres familles politiques révèle aussi de très nombreuses différences. Il n'en reste pas moins que l'éventail des attitudes et positionnements politiques dans la famille libérale est particulièrement large.

Au sein du parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs, cela a eu pour effet, nous l'avons dit, d'engendrer nombre de débats difficiles. N'est-ce pas, comme le rappellent Erol Kulahci et Cédric Van De Walle le président de l'ELDR qui, à propos de la participation du FPÖ au gouvernement autrichien, parlait en ces termes du Premier ministre, libéral, de Belgique, Guy Verhofstadt et du ministre belge, libéral, des Affaires étrangères :

«Louis Michel est complètement intoxiqué. Depuis qu'il a été interrogé par quelques journaux anglo-saxons prestigieux, il se prend pour la conscience du genre humain. (...) Dans cette affaire, les Belges sont isolés au sein des libéraux européens. Et nous en avons assez de ces gens qui grimpent dans un arbre et ne savent pas comment en redescendre ! C'est clair, Louis Michel et Guy Verhofstadt ont violé le traité européen pour détourner l'attention des divisions internes à la Belgique» ¹².

Cela a également pour conséquence d'associer dans les organisations européennes ou internationales de coopération libérale, des formations antagonistes dans leur système politique ou, en tout cas, des partis qui ont un rapport différent aux clivages qui traversent leur système politique national.

Il en va par exemple ainsi des deux formations libérales danoises : la Venstre (Gauche, V) et la Radicale Venstre (Gauche radicale, RV – Gilles Ivaldi). La première a remporté en 2001 le scrutin national au Danemark. Elle est marquée du sceau du néo-libéralisme sur le plan socio-économique et de positions conservatrices sur les questions de société. A l'inverse, la Radicale Venstre a été la partenaire du parti social-démocrate danois (SD) de 1993 à 2001 au gouvernement. Elle est beaucoup plus ouverte sur les questions de société.

Une ligne de partage assez similaire traverse les deux partis hollandais : le Volkspartei voor Vrijheid en Democratie (parti populaire pour la liberté et la démocratie, VVD) et Demokratie66 (D66 – Ruud Koole). D66 est notamment porteur d'une dimension libertaire totalement absente du VVD. Les deux partis qui participent à la majorité aux Pays-Bas en compagnie des socialistes s'affrontent régulièrement.

En Finlande, alors que le parti libéral, Suomen Keskusta (parti du centre, KESK), est la principale formation de l'opposition, le parti populaire suédophone (Svenska Folkpartiet, SFP), également membre de l'ELDR, est quant lui partie prenante de la majorité aux côtés du parti social-démocrate, du parti conservateur, des verts et de l'Alliance de gauche.

Plus paradoxale encore est peut-être la situation qui prévaut en Italie. A l'ELDR et dans son groupe au Parlement européen sont présentes des formations et des personnalités politiques porteuses du projet et du pôle de centre-gauche. C'est ainsi que Francesco Rutelli, qui a mené la campagne contre Silvio Berlusconi lors des élections italiennes du printemps 2001, siège dans les rangs du groupe libéral du Parlement européen.

Il convient de pointer un trait marquant dans la *famille libérale* européenne. L'absence ou la quasi-absence de représentants dans plusieurs Etats européens. C'est particulièrement saisissant dans le cas français : il n'y a aujourd'hui aucune formation française membre du parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs ou qui siègent dans son groupe, quand bien même l'intitulé d'un parti français contient le qualificatif «libéral» : Démocratie libérale (Massart). Mais la même observation prévaut pour des Etats aussi importants que le Portugal, la Grèce, la Pologne et l'Espagne. Sous cet angle, la situation a changé par rapport au cadre d'analyse du livre édité par Emil Kirchner. Au surplus, et cela témoigne une nouvelle fois de la fragilité de la cohésion du libéralisme politique organisé, le parti de la liberté autrichien (FPÖ) était encore analysé comme formation libérale membre des organisations internationales de coopération libérale.

Quel est aujourd'hui l'état de la famille libérale et de ses partis ? Sous l'angle quantitatif, le parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs se prévaut, au début de l'année 2002, de vingt-huit partis membres, et de dix formations ayant le statut de parti associé.

Parmi les partis membres, on peut relever que :

- huit partis membres proviennent d'Europe centrale et orientale (PECO): le parti libéral démocratique de Bosnie-Herzégovine (LDS), le parti réformateur d'Estonie (RE), l'Alliance des démocrates libres de Hongrie (SzDSz), le parti libéral du Kosovo (PLK), la Voie de Lettonie (ULW), l'Union libérale de Lituanie (LLU), le parti national libéral roumain (PNL), et le parti libéral démocrate de Slovénie (LDS);
- vingt partis membres proviennent d'Europe occidentale: le Forum libéral autrichien (LIF), le parti réformateur libéral (PRL) et les Vlaamse Liberalen en Democraten (VLD) belges, la Gauche (V) et la Gauche radicale (DRV) danoises, le parti du centre (KESK) et le parti populaire suédois (SFP) de Finlande, le parti démocratique libre allemand (FDP), les Démocrates progressistes irlandais (PD), le parti républicain italien (PRI), le parti libéral italien (PLI) et l'Italie de valeur (liste Di Pietro), le parti démocratique luxembourgeois (DP), Démocratie 66 (D66) et le parti populaire pour la liberté et la démocratie (VVD) hollandais, le parti populaire libéral (FP) et le parti du centre (C) suédois, le parti radical démocratique de Suisse (FDP), le parti de l'alliance d'Irlande du nord (A) et les Libéraux démocrates (LD) britanniques.

Qu'en est-il des partis associés? Les dix formations concernées sont: le parti de l'alliance démocratique d'Albanie (Alliance), le parti libéral d'Andorre (PLA), l'Union démocratique libérale (LDU), le parti social libéral croate (HSLs), le parti libéral de Croatie (LS), le DIKO chypriote (DIKO), les Démocrates unis de Chypre (UD), l'Union du centre de Lituanie (LCU), le parti libéral démocratique de Macédoine (LDP) et la Gauche norvégienne (V).

Le nombre ne peut néanmoins cacher la relative modestie des performances politiques et électorales, notamment en Europe centrale et orientale où, à l'exception des pays baltes et de la Slovénie, les partis libéraux ont énormément de difficulté à trouver un créneau politique et des catégories sociales qui pourraient véritablement le porter et/ou constituer sa base (De Waele & Gueorguieva). Le tableau de la page 13 présente le dernier résultat électoral des formations libérales au 31 décembre 2001.

Ainsi, sur les vingt-huit partis membres de l'ELDR, seuls cinq ont réussi lors de la dernière élection nationale à franchir le cap des 20% des voix. Et parmi ceux qui se présentent, treize n'atteignent pas le seuil des 10% de suffrages exprimés. Sur le plan des résultats électoraux, la présence des partis libéraux apparaît donc modeste.

Qu'en est-il en termes d'influence politique? Au début de l'année 2002, une formation libérale, au moins, est présente dans les exécutifs nationaux de Belgique (PRL et VLD), des Pays-Bas (VVD et D66), du grand-duché de Luxembourg (PD), du Danemark (V), de Finlande (SFP), de Suisse (FDP), d'Irlande (PD), d'Estonie (RE), de Lettonie (ULW) et de Slovénie (LDS). Dans cet ensemble, les libéraux occupent le poste de Premier ministre dans deux Etats membres de l'Union européenne – en Belgique ¹³ et au Danemark ¹⁴ –, et dans un Etat des pays d'Europe centrale et orientale – en Slovénie ¹⁵.

Bref, si on la compare à la situation électorale et à la présence politique des partis sociaux-démocrates ¹⁶ ou démocrates chrétiens-conservateurs ¹⁷, les partis libéraux se révèlent des acteurs politiques de moindre envergure électorale et politique.

Dernières performances électorales des partis libéraux (en pourcentage)

Allemagne	FDP	6,25	1998
Belgique	VLD	14,30	1999
	PRL-FDF	10,14	
Royaume-Uni	LD	18,40	2001
Autriche	LIF	3,65	1999
Estonie	RE	15,92	1999
Kosovo	PLK	3,60	1998
Finlande	KESK	22,39	1999
	SFP	5,12	1999
Irlande	PD	4,68	1997
Luxembourg	PD	21,60	1999
Pays-Bas	VVD	24,69	1998
	D66	8,99	
Slovénie	LDS	36,26	2000
Suède	FP	4,71	1998
	CP	5,12	
Suisse	FDP	19,90	1999
Bosnie-Herzégovine	LDS	0,90	2000
Hongrie	HSDSZ	7,57	1998
Lettonie	ULW	18,10	1998
Lituanie	LLU	17,30	2000
Roumanie	PNL	6,90	2000
Danemark	V	31,30	2001
	RV	5,20	
Italie	IV	4,10	2001

Cela justifie-t-il l'effacement de la recherche scientifique à leur endroit? En aucune façon et pour plusieurs raisons.

- Quand bien même nous avons à faire à des partis de format intermédiaire, l'étude des acteurs minoritaires est tout aussi importante pour comprendre l'état de nos sociétés que celle qui a trait aux organisations dominantes ou plus fortes.
- Au-delà de leurs performances électorales relativement modestes, notons que plusieurs partis libéraux ont régulièrement joué le rôle de force d'appoint ou de partis pivots dans de nombreux systèmes politiques. Le cas allemand est de ce point de vue exemplaire (Roberts). Le FDP est la formation politique allemande qui a eu la plus longue présence au gouvernement depuis 1945; devant les démocrates chrétiens de la CDU-CSU et les sociaux-démocrates du SPD. Cette fonction pivotale a d'ailleurs trouvé à s'exprimer dans l'enceinte du Parlement européen. En effet, durant la deuxième moitié de la législature 1999-2004, le Parlement européen aura pour président le libéral irlandais Pat Cox ¹⁸, en dépit du fait que le groupe libéral du Parlement européen ne compte que cinquante-trois membres pour deux cent trente-deux au groupe du parti populaire européen-démocrates européens et cent soixante-dix-neuf au groupe du parti des socialistes

européens. Plusieurs contributions dans l'ouvrage l'établissent : ce rôle pivotale rempli par plusieurs partis libéraux s'est transformé. Dans les pays du Benelux (Delwit, Billiet, Koole, Poirier), et singulièrement aux Pays-Bas et en Belgique, les libéraux ont connu une croissance électorale spectaculaire en l'espace de trente ans. Au point d'en faire des acteurs au poids électoral égal à celui des démocrates chrétiens et des socialistes. En 1999, les libéraux belges sont même devenus la première famille politique du Royaume (Delwit, Billiet). Cette progression importante s'est opérée parallèlement à la disparition de leur rôle pivotale. Depuis plusieurs années, elle leur a cependant permis d'être présent dans les gouvernements des trois Etats en y occupant des fonctions de premier plan. En Allemagne, l'arrivée de nouveaux venus dans le système politique (les Grünen et le parti du socialisme démocratique – PDS) de même que des résultats électoraux déclinants ont écorné la fonction pivotale du FDP. En d'autres termes, il y a là une observation convergente d'une importance non négligeable. Elle recouvre des réalités différentes suivant les Etats.

- Enfin, l'étude du libéralisme politique et des partis libéraux permet aussi une clarification des relations avec le *libéralisme*. «Libéralisme» est sans aucun doute aujourd'hui un des mots les plus polysémiques : «l'adjectif libéral peut servir à désigner aussi bien des régimes et des formes de démocraties, des institutions, des lois, des doctrines ou des systèmes économiques, des professions ou des mœurs, des goûts, des traits de caractère»¹⁹. Le nombre de qualificatifs qui lui est accolé est considérable. L'ouvrage proposé ici n'a pas pour ambition d'analyser le libéralisme philosophique ou le libéralisme économique que Paul Magnette préfère d'ailleurs appeler «libérisme» économique, mais à travers des contributions consacrées à l'histoire et aux caractéristiques du libéralisme politique, d'une part, et à l'essence et au devenir des partis libéraux, d'autre part, il vise à déterminer les rapports éventuels avec ces concepts.

Notes

¹ Emil J. KIRCHNER (ed.), *Liberal parties in Western Europe*, New York, Cambridge University Press, 1988.

² Nicolas ROUSSELLIER, *L'Europe des libéraux*, Bruxelles, Complexe, 1991.

³ Nicolas ROUSSELLIER, *op. cit.*, p. 39.

⁴ *Le Soir*, 3 décembre 2001.

⁵ Jean STENGERS, « L'établissement de la représentation proportionnelle en Belgique en 1899 », in Pascal DELWIT, Jean-Michel DE WAELE (éd.), *Le mode de scrutin fait-il l'élection ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2000, p. 129-144.

⁶ Voir par exemple Mario CACIAGLI (e.a.), *Christian democracy in Europe*, Barcelone Institut de Ciències Politiques i Socials, 1992 ; David HANLEY (ed.), *Christian Democracy in Europe. A comparative perspective*, Londres & New York, Pinter Publishers, 1994 ; Emiel LAMBERTS (ed.), *Christian democracy in the European Union, 1945/1995*, Louvain, Leuven University Press, 1997.

⁷ Voir Alexis MASSART, *L'Union pour la Démocratie française (UDF)*, Paris, L'Harmattan, 1999.

⁸ Voir Jean CHARLOT, René RÉMOND, *L'Union pour la nouvelle république : étude du pouvoir au sein d'un parti politique*, Paris, Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques, n° 153, 1967 ; *Le RPR*, numéro spécial de la revue *Pouvoirs*, Paris, Presses universitaires de France, 1984 ; William SCHONFELD, François GOGUEL, *L'ethnographie du PS et du RPR : les éléphants et l'aveugle*, Paris, Economica, 1985.

⁹ Camilla SANDSTRÖM, « Le parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs. De la coopération à l'intégration », in Pascal DELWIT, Erol KÜLAHCI et Cédric VAN DE WALLE (éd.), *Les fédérations européennes de partis. Organisation et influence*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 123-139.

¹⁰ Stein ROKKAN, Seymour-Martin LIPSET (ed.), *Party systems and voter alignments : cross-national perspectives*, New York, Free Press, 1967.

¹¹ *Ibid.*, pp. 14-15.

¹² *Le Soir*, 6 mai 2000.

¹³ Guy Verhofstadt (VLD).

¹⁴ Anders Fogh Rasmussen (V).

¹⁵ Janez Drnovšek (LDS).

¹⁶ Au début de l'année 2002, dans l'Union européenne, les partis sociaux-démocrates sont présents dans neuf gouvernements : en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Finlande, en Suède, en Grande-Bretagne, au Portugal, en France et en Grèce. Ils détiennent le poste de Premier ministre aux Pays-Bas, en Allemagne, en Finlande, en Suède, en Grande-Bretagne, au Portugal, en France et en Grèce.

¹⁷ Au début de l'année 2002, il y a au moins une formation membre du parti populaire européen dans cinq gouvernements des Etats de l'Union européenne : Luxembourg, Autriche, Espagne, Italie et Finlande. Dans les quatre premiers cas, le Premier ministre appartient à une formation du PPE.

¹⁸ Pat Cox a été élu le 15 janvier 2002 au troisième tour de scrutin. Il a recueilli deux cent quatre-vingt-dix-huit suffrages pour deux cent trente-sept au travailleur britannique David Martin et trente-trois à l'euroceptique danois Bonde.

¹⁹ Nicolas ROUSSELLIER, *op. cit.*, p. 9.